

Programme de Formation au Permis B

/auto école sainte co

Informations

Contact	Alexandra DUMEZ
Téléphone	01.60.67.81.27
E mail	autoecolesainteco@gmail.com
Numéro Siret	90529672900015
Code NAF/NDA	117707696877
Adresse	82 BIS Av. du Général Leclerc, 77650 Sainte-Colombe

Durée de la formation

Formation classique : 20 heures minimum, conformément à la réglementation en vigueur.

Formation par Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC) : durée minimale de 1 an avec un parcours d'au moins 3 000 km, incluant une formation théorique et une formation pratique d'au moins 20 heures.

Un premier rendez-vous pédagogique est prévu après un parcours de 1 000 km.

Un second rendez-vous pédagogique intervient à l'issue des 3 000 km effectué

Tarif de la formation

À partir de 1 049€.

Programme de Formation au Permis B

Auto école : sainte CO

Horaires des cours théoriques

Les sessions théoriques, axées sur des thématiques spécifiques, ont lieu : de 17h à 19h

Thèmes abordés :

- Circulation Routière
- La route
- Les autres usagers et notions associées
- Environnement, sécurité passager et sécurité du véhicule

Suivi des acquis en cours de formation :

- Livret de formation aux permis B
- Fiche individuelle physique ou numérisée

Conditions requises :

- Avoir au moins 17 ans pour la formation traditionnelle et 15 ans pour l'Apprentissage Anticipé de la Conduite.
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR.
- Avoir la nationalité française, ou justifier de la régularité de son séjour en France avec résidence normale et domicile en France.
- Remplir les conditions médicales et administratives requises.
- Pour les candidats âgés de 17 à moins de 25 ans, être à jour avec la journée défense et citoyenneté (JDC) en fournissant l'attestation de participation, l'attestation provisoire en attente de convocation à la JDC, ou l'attestation d'exemption individuelle.
- Être enregistré(e) en préfecture.

Lieux :

- 82 BIS AV. DU GÉNÉRAL LECLERC, 77650 SAINTE COLOMBE

Moyens pédagogiques et techniques :

Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescent et aux adultes.

Moyens et outils :

- Salle de cours équipée de moyens informatiques / vidéo-projection
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Documentation professionnelle
- Maquettes
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Élèves conducteurs en cours de formation

Programme de Formation au Permis B

Auto école : sainte CO

Modalités et délais d'accès à une auto-école :

Modalités d'inscription :

- Inscription en présentiel à l'auto-école.
- Documents à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile, photo d'identité, etc.
- Évaluation initiale : Avant l'inscription complète, cette évaluation permet de déterminer votre niveau et d'adapter le programme de formation (nombre d'heures de conduite, préparation au code, etc.).

Délais d'accès

- Heures de conduite : Minimum 20 heures, avec des créneaux disponibles dans les semaines qui suivent l'inscription.
- Examen pratique : Environ 1 à 3 mois après la fin des heures de conduite.

Modalités pédagogiques :

- Théorie : Cours en présentiel ou en ligne.
- Conduite : Leçons pratiques selon votre progression.

Programme de Formation au Permis B

Auto école : ESAB AUTO

Définition :

Le permis B ouvre le droit à la conduite des :

- Véhicules automobiles (voiture, camionnettes)
- Véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).
- Camping-cars dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, sur la voie publique, en France ou en Europe.
- Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC est inférieur ou égal à 750 kg, ou une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg si la somme des PTAC (voiture + remorque) ne dépasse pas 3,5 tonnes

Les Objectifs de la Formation :

- Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.
- Une formation théorique pour la préparation à l'épreuve d'examen théorique par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements dépassages, arrêts stationnements, visibilité éclairage, conduite pratique, éco conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction formation.
- Une formation pratique :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir • Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire • Démarrer et s'arrêter • Doser les accélérations et les freinages à diverses allures • Utiliser la boîte de vitesses • Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire • Regarder autour de soi et avertir • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - adapter l'allure aux situations

2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.	<ul style="list-style-type: none"> Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité Tourner à droite et à gauche en agglomération Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer et maintenir les distances de sécurité Croiser, dépasser et être dépassé Passer des virages et conduire en déclivité Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> Suivre un itinéraire de manière autonome Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules ; Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence; Pratiquer l'éco conduite

Déroulement de l'examen :

L'épreuve pratique du permis de conduire

L'évaluation de l'épreuve pratique du permis de conduire est assurée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'inspecteur vous présente individuellement le déroulement de l'épreuve, qui comprend les étapes suivantes :

- Conduite en circulation :

Réalisation d'un parcours empruntant différents types de voies : urbaines, routières et/ou autoroutières.

- Conduite autonome :

Suivre un itinéraire ou vous diriger vers une destination définie à l'avance, en autonomie, pendant environ 5 minutes.

- Manœuvres :

Effectuer un freinage de précision ainsi qu'une manœuvre en marche arrière (stationnement ou demi-tour, selon le cas).